

Collège Anatole le Braz

46 rue du 71^e Régiment d'Infanterie
22 000 Saint Brieuc

2023 - 2024

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour
changer le monde »

« aucun de nous en agissant seul ne peut atteindre le succès »

Nelson Mandela

Tél : 02 96 33 12 67

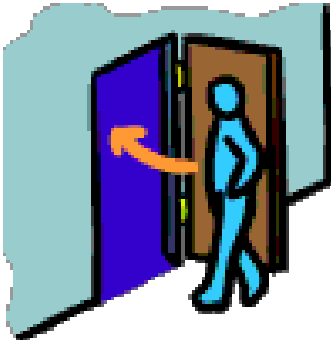
Mèl : ce.0220185g@ac-rennes.fr

Site : <http://www.college-anatolelebraz.fr/>



Sécurité de l'établissement

3 dispositifs avec des réponses différentes

Incendie	Aléa extérieur (pollution, tempête)	Attentat-intrusion
  Evacuation Cour du collège Cf. signalétique dans la salle	Sonnerie PPMS Message confinement  Confinement Un lieu à rejoindre Cf. info dans la salle Fin du confinement Message chef D'établissement	Sonnerie Message audio  Protection du groupe S'enfermer dans sa salle .../... Fin de l'alerte Message chef D'établissement

Un exercice sonore sera réalisé le jeudi 7/09 en M3

HISTORIQUE

Le premier collège « collège du paradis » est créé en 1604 (Henri IV est alors roi de France). Il est situé à l'emplacement de l'actuel musée de Saint Brieuc.

En 1792, durant la Révolution, le collège qui doit s'agrandir, s'installe aux Cordeliers, lieu même de notre collège, où existe l'espace nécessaire à la construction.

Il est successivement appelé collège municipal (1799), collège communal (1803 - Napoléon Bonaparte est alors 1er Consul), école secondaire (1811 - Napoléon 1er est Empereur), puis collège royal en 1847.

Après la Révolution de 1848, la Seconde République décide de le transformer en lycée : la première pierre est posée en 1849, la première rentrée a lieu en 1852.

Sous le Second Empire, le lycée est appelé lycée impérial.

Durant la « Grande Guerre » en 1914 -1918, les bâtiments accueillent un hôpital.

C'est en 1929 que le lycée prend le nom de l'écrivain Anatole Le Braz, qui y fut élève de 1871 à 1878.

Durant la Seconde Guerre Mondiale, l'armée allemande s'installe dans les bâtiments. Des professeurs et des lycéens résistent à l'occupant et à la libération, une partie des locaux est incendiée et éventrée par l'explosion des munitions entreposées par les allemands en 1944.

Enfin, en 1967, le lycée est transformé en collège et rénové en 2009.

Contexte de l'établissement

Le collège Anatole le Braz est situé en plein cœur de la ville de Saint Brieuc.

La population accueillie est en évolution depuis quelques années en lien avec plusieurs éléments :

- La paupérisation du centre-ville.
- La nouvelle sectorisation de l'établissement.
- La crise économique.

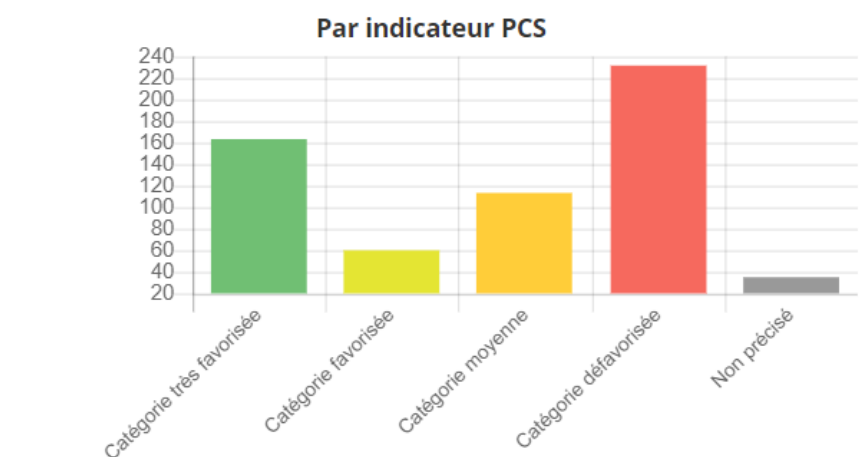
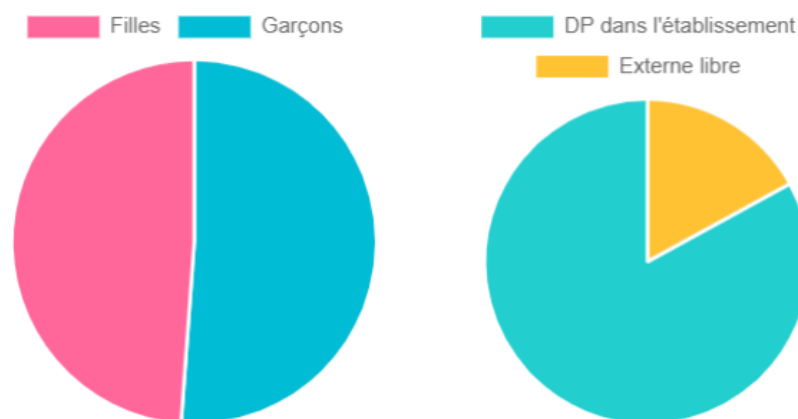
A la rentrée 2023 on peut noter de légères évolutions des indicateurs PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle)

Les collégiens se rendent au collège par leur propre moyen ou par les transports urbains.

Spécificités de l'établissement

- Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS),
- Une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants - UPE2A
- OEPRE (Ecole Ouverte aux Parents pour la Réussite des Enfants)
- Une classe relais
- Une classe bilangue (anglais-allemand) dès la 6^{ème}
- Une classe bilangue (anglais - chinois) dès la 6^{ème}
- Un partenariat avec le club de Foot briochin / aménagement EDT. (6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème})

Elèves scolarisés dans l'établissement



	2022	2023	variation	%	évolution %
Très favorisés	166	163	-3	98,19	-1,81
Favoriés	61	61	0	100,00	0,00
Moyenne	142	114	-28	80,28	-19,72
Défavorisé	221	231	10	104,52	4,52
Non précisé	25	35	10	140,00	40,00
Total	615	604			

Liste des personnels

Direction	Principal	M.	DUPREY	Patrick
	Principale adjointe	Mme	THOMAS-MICHEAU	Marie Thé.
	Gestionnaire	M.	KAS	Fabrice

Administration	Secrétaire de direction (100%)	Mme	CONDOMINAS	Ghislaine
	Secrétaire de direction (50%)	Mme – M.		
	Secrétaire de gestion (100%)	Mme	ROUGET	Julia

Restauration	Chef de cuisine	M.	REMY	Franck
	Second de cuisine	Mme	LECHEVALLIER	Corinne
	Aide cuisine	Mme	BIELVA	Mannaig

Accueil	Agent polyvalent	Mme	JEGOU	Brigitte
Entretien	Agent polyvalent	Mme	LAGREE	Murielle
	Agent polyvalent	M.	ROCHEFORT	Bruno
	Agent polyvalent	Mme	BETHEGNIES	Coralie
	Agent polyvalent	Mme	BIZIAU	Francisca
	Agent polyvalent	Mme	GONCALVES	Sara
	Agent polyvalent	Mme	ROBILLARD	Chantal
	Contractuelle			
Technique	Agent maintenance des bâtiments	M.	HASCOET	Julien

Vie scolaire	CPE	Mme	HERVIOU	Mélanie
	AED	M.	BOSCHER	Carl (100 %)
	AED	Mme	DELAUNAY	Jennifer (100 %)
	AED	M.	GAUTHIER	Arnaud (100 %)
	AED	M.	GAUTRON	Julien (50 % - Classe relais)
	AED	Mme	GOURET	Marie (100%)
	AED	Mme	LE GARLANTEZEC	Caroline (50 %)
	AED	M.	MATY	Guillaume (50%)
	AED	Mme	SIMONET	Marie (1000 %)

AESH	Mme	BRIGAND	Nathalie
	Mme	BRULARD	Éric
	Mme	CHARLES	Nathalie
	Mme	MALLEJAC	Solenn
	Mme	MEYNIAL	Marianne
	Mme	PIRES DE BAROS	Vania
	Mme	SCHMIDT	Karine

Santé scolaire	Infirmière scolaire	Mme	LAVILLE	Stéphanie
	Assistante sociale scolaire	Mme	GOASGUEN	Valérie

Orientation	Psychologue éducation nationale Conseillère d'Orientation	Mme	DUBOST	Marine
--------------------	---	-----	--------	--------

Scolarisation des élèves en situation de handicap	Enseignant référent	Mme	BOUTET	Patricia
--	---------------------	-----	--------	----------

Les enseignants

Allemand	Mme	SCHUMACHER	CLAUDINE	Tps partagé / collège d'Erquy
	M.	BACHELET	BAPTISTE	Temps partagé / collège Jean Macé
Anglais	Mme	CHARDONNET	CATHERINE	
	Mme	GOUEFFON	SONIA	
	M.	SURGET	FREDERIC	
Arts plastiques	Mme	BORDERIEUX	NATACHA	
Chinois	M.	ERMENEG	MAXIME	Temps partagé /
Documentaliste	Mme	ALLART	Manon	
Education musicale	Mme	AMELINE	EMMANUELLE	Et chorale
	M.	BEDARD	KEVIN	Temps partagé / Hillion
	M.	BIGOIN	ERWANN	Temps partagé / Pléneuf Val André
EPS	Mme	DANIEL	LAURIE	
	M.	DEBOCQ	MAXIME	
	M.	OIZEL	YANN	
Espagnol	Mme	RAUT	FLORENCE	
	Mme	GARCIA DE SANTOS	JULIA	Temps partagé / Jean Macé
	M.	BOIZARD	JEAN-RAYMOND	
Histoire géographie	M	ESCOFFIER	ADRIEN	Stagiaire
	Mme	KERELLO	NATHALIE	
	M.	KERVEADOU	DANIEL	
Italien	Mme	BOUCHARD-ASTOLFI	VANESSA	Temps partagé / Ploufragan
	Mme	BERTHO	SOPHIE	UPE2A
	Mme	FORTIN	CAROLE	
	Mme	JEHAN	FABIENNE	
Lettres	Mme	LE BUHAN	ALEXANDRA	Lettres classiques
	Mme	LE SCANVE	GAËLLE	Temps partagé / Jean Racine
	Mme	RIO	MYRIAM	
	M.	VATIER	SEBASTIEN	
	Mme	BONNY	MARIETTE	Temps partagé / Jean Racine
	Mme	DIACONU	LAURA	Stagiaire
Mathématiques	Mme	GINESTE	CARINE	
	M.	MEAR	JOSSELIN	
	Mme	ROBLIN	VALERIE	
Physique chimie	M.	TANCEREL	FABRICE	
	M.	MOREAU	JEAN BAPTISTE	
SVT	Mme	ANDRE	CECILE	
	M.	COURAU	PAUL	
Technologie	M.	CLARI	MICHEL-ANGE	Stagiaire
	M.	TOISOUL	FREDERIC	
Classe Relais	Mme	MENISSIER	MARION	PE
ULIS	Mme	BERTHO	FREDERIQUE	PE

L'assistante sociale

Mme GOASGUEN Valérie intervient au collège : Lundi et un mercredi sur 2

L'assistante sociale est chargée d'apporter écoute, conseils et soutien aux élèves, pour favoriser leur réussite individuelle et sociale. Elle veille à aider les **élèves en difficultés** qui lui sont signalés. Pour cela elle travaille en étroite collaboration avec les équipes des établissements et les partenaires extérieurs. Elle apporte son **expertise** et joue un rôle de **conseil et de médiation**

Les missions de l'assistante sociale sont :

- de **mener des entretiens** avec l'élève et/ou sa famille, (dans l'établissement ou au domicile)
- de **se concerter avec l'équipe éducative**, auprès de laquelle elle a une fonction de conseiller technique
- de **participer aux différentes instances de l'établissement** (réunions d'équipes, CESC ...)
- d'**effectuer les évaluations sociales** nécessaires à l'institution : absentéisme, orientations spécialisées...
- d'**évaluer et signaler les situations de protection de l'enfance** auprès des autorités
- de **proposer la mise en place de mesures de protection**

L'infirmière

Mme LAVILLE Stéphanie intervient au collège : le lundi - le mercredi matin et le vendredi

L'infirmière accueille tout élève qui la sollicite pour quelque motif que ce soit dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité :

- Soins, traitements, entretiens, conseils individualisés
- Gestion des urgences
- Dépistage infirmier : contrôle des vaccinations, vue, audition, courbe de croissance
- Aide à l'intégration scolaire des adolescents atteints de maladie ou de handicap : participation aux équipes de Suivi et mise en place de projet d'accueil individualisé (PAI)

Elle participe, coordonne ou anime (en fonction des besoins des élèves) des actions collectives ou individuelles de prévention dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Ces actions permettent d'améliorer la qualité de vie des élèves.

Elle travaille en liaison étroite avec les élèves, les enseignants et les parents dans le respect du secret professionnel et des compétences de chacun.

L'infirmière a aussi **un rôle de référente et de conseillère**. A ce titre, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec elle pour **tout travail de collaboration et d'échange sur le suivi des élèves**.

L'infirmière est également disponible pour l'élaboration de projets sur des problèmes de santé : violence, respect de l'autre, sexualité, addiction, alimentation...

La psychologue scolaire (PsyEN)

Mme Dubost Marine intervient au collège le lundi après-midi et elle mardi après-midi.

Elle apporte son aide à l'analyse de la situation particulière des élèves en liaison étroite avec les familles et les enseignants. Elle s'appuie sur des outils et des méthodes spécifiques, adaptés à la situation de chaque élève : entretiens, observations, bilans, etc.

Elle mène des actions spécifiques pour prévenir les difficultés d'apprentissage et les risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Membre de l'équipe pédagogique, elle élabore avec eux les projets d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de mesures d'aide individuelle ou collective des élèves : plans d'accompagnement personnalisés, projets personnalisés de scolarisation.

Conseiller orientation : son rôle est d'aider les collégiens, à construire, puis réaliser leurs projets d'études et d'insertion professionnelle. Ceci en leur permettant de mieux connaître leurs intérêts, motivations et capacités. Aussi, est-elle là pour éclairer chacun sur l'étendue des formations existantes et leurs caractéristiques, tant sur le plan local que national.

Les horaires de l'établissement

	Horaires des cours	Sonneries
MATIN	08 h 05 – 09 h 00	08 h 02 – 08 h 05 – 09 h 00
	09 h 05 – 10 h 00	09 h 05 – 10 h 00
	<i>Récréation : 10 h 00 – 10 h 15</i>	<i>10 h 12</i>
	10 h 15 – 11 h 10 11 h 15 – 12 h 10	10 h 15 – 11 h 10 11 h 15 – 12 h 10

APRES - MIDI	13 h 55 – 14 h 50	13 h 52 – 13 h 55 – 14 h 50
	14 h 55 – 15 h 50	14 h 55 – 15 h 50
	<i>Récréation : 15 h 50 – 16 h 05</i>	<i>16 h 02</i>
	16 h 05 – 17 h 00	16 h 05 – 17 h 00

Silence on lit

Les deux dernières semaines avant chaque période de vacances, un quart d'heure sera consacré chaque jour en début d'après-midi à un temps de lecture individuelle et silencieuse. Ce moment ritualisé doit permettre aux élèves de (re)trouver le plaisir de la lecture et de faire une pause avant de reprendre les cours.

Un dispositif simple

- Tout le monde prend un livre et lit en silence là où il est....
- Le document doit être en langue française

Organisation retenue lors du conseil pédagogique

Idée directrice :

- On ne se lance pas dans une opération sur l'ensemble des semaines.
- On privilégie une période courte mais assez intense pour donner l'envie de rentrer dans un ouvrage.

Organisation retenue

- Les deux semaines avant chaque période de vacances
- Tous les jours à la même heure 13h46

Les sonneries seront légèrement décalées pour répartir l'impact sur les séances de la journée

POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte
à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des personnes
extérieures à l'établissement



Interdiction de stationner aux
abords des établissements



Évitez les attroupements
devant l'établissement



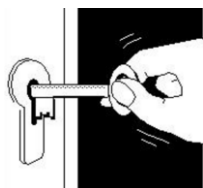
Signalez tout comportement
ou objet suspect



Organisation de trois
exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées,
consignes relatives aux
voyages scolaires sur
education.gouv.fr/vigipirate



Refermer systématiquement le portail à clef après votre passage



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



L'interdiction de fumer est totale et généralisée pour toutes les personnes se trouvant dans l'enceinte d'un établissement scolaire, sans dérogation ni aménagements possibles.